



COMMUNIQUÉ DE PRESSE AVRIL 2023

« Les enjeux des politiques publiques de l'adaptation préventive de l'habitat pour accompagner le virage domiciliaire et la transition démographique : objectif Ma Prime Adapt' ».

Conférence organisée par le Club de l'Amélioration de l'Habitat.

Vendredi 24 mars à l'occasion du Salon des Séniors, le CAH a animé une table ronde portant sur l'adaptation du logement, avec la participation active des principaux acteurs de la filière « Silver Economie ». Au programme :

- **Laurent Bresson** (Sous-directeur des politiques de l'habitat au Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires) a présenté la stratégie globale du dispositif « Ma Prime Adapt' » effectif dès 2024.
- **Jessica Brouard-Masson**, (Directrice de l'expertise et des politiques publiques de l'Anah) a apporté toutes précisions sur le rôle de l'Anah en tant qu'opérateur unique de « Ma Prime Adapt' » entraînant de fait la fusion avec les aides nationales déjà existantes : « Habiter Facile, les aides de la CNAV et le crédit d'impôt autonomie accessibilité.
- **Juliette Laganier**, (Directrice générale, Fédération SOLIHA) a souligné l'importance des missions d'accompagnement menées par son organisme auprès des populations concernées en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.
- **Mathieu Alapetite**, (Secrétaire général, France Silver Eco) a commenté les premiers résultats de l'étude d'impact économique d'une politique d'adaptation massive des logements au vieillissement. Une étude menée par Ernst & Young pour la Filière Silver Economie et réalisée en partenariat avec un consortium d'acteurs du bâtiment dont le CAH fait partie.
- **Stéphane Corbin**, (Directeur Général Adjoint, Caisse Nationale de la Solidarité à l'Autonomie) a rappelé l'impérieuse nécessité d'une politique de prévention à la perte d'autonomie, relayée au sein des territoires et soutenue par des campagnes de communications.
- Une conférence animée par **Jean-Philippe Arnoux** (Directeur de la Silver Economie, Saint-Gobain), **Serge Guérin** (Sociologue, Professeur INSEEC GE) et le Club de l'Amélioration de l'Habitat **Jacques Pestre** (Président) et **Jean-Pascal Chirat** (Délégué général).

Contexte

ADAPTER SON LOGEMENT, POUR UN MEILLEUR CONFORT D'USAGE : OBJECTIF MA PRIME ADAPT'

Pour rappel quelques données démographiques :

En 2030...



20 millions de
personnes seront âgées de
+ 65 ans dont
15 millions aujourd'hui.



4,5 millions
de Français auront
passé les **85 ans**,
contre **2,3 million** à
l'heure actuelle.

Cette transition démographique soulève de nouvelles problématiques et constitue un véritable défi sociétal, enjeu national majeur auquel Ma Prime Adapt' souhaite pouvoir répondre.

Un dispositif construit autour de 4 axes :

- **Des critères d'éligibilité simplifiés et favorisant une démarche préventive :**
MPA est ouvert à toutes les personnes de 70 ans et + sans conditions de perte d'autonomie et qui remplissent des plafonds de ressources (ménages modestes et très modestes) et aux personnes en perte d'autonomie précoce à partir de 60 ans ainsi qu'aux personnes handicapées ou à mobilité réduite sans conditions d'âge.
- **Un financement qui se veut incitatif et qui vise à limiter le reste à charge :**
2 taux de subventions selon le niveau de revenus du bénéficiaire (50% pour les ménages modestes et 70% pour les ménages les + modestes) – un plafond de 15 000€ par opération.
- **Favoriser une adaptation globale du logement**
Une adaptation possible grâce à une liste de travaux éligibles élargie et la mise en place d'un diagnostic complet du logement qui précèdera les travaux.
- **Un parcours usager simplifié et mieux accompagné :**
En réduisant les délais, en alimentant par des guichets spécifiques, via l'aide d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage présent systématiquement.

Un dispositif économiquement équilibré :

- ⇒ **Sur la période étudiée (2024-2033), un équilibre budgétaire est obtenu pour la puissance publique, selon les conclusions de l'étude d'impact EY :**
 - 6,2 milliards de coûts induits par la politique d'adaptation des logements, mais dans le même temps.
 - 6,3 milliards de coûts évités (dépenses de protection sociale, de prises en charge en établissement...) et de recettes additionnelles (TVA, création d'emplois, baisse des accidents de travail chez les aidants...)
 - 1 logement adapté via MPA permet d'entraîner 1,4 logement hors dispositif.
- ⇒ **Cette politique d'adaptation génère aussi des externalités positives importantes :**
 - Une amélioration de l'espérance de vie en bonne santé
 - Une réduction de 20% des chutes à domicile dans les logements adaptés
 - Un impact encourageant concernant les métiers du domicile et les aidants familiaux



Retrouvez l'intégralité de la conférence en replay sur le lien suivant :
<https://www.youtube.com/watch?v=7kz3gSTzhBo>

Le Club de l'Amélioration de l'habitat a donné rendez-vous pour son prochain colloque Santé/Confort dans l'habitat qui se tiendra le 14 novembre après-midi, à l'auditorium de la SMABTP.



Vous souhaitez interviewer le Président du CAH ?

Contactez angeliqua@c-commevous.com au 01 45 31 20 83